



WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme
176 avenue André Malraux - BP80242 - 57006 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 36 46 05 - Email : presse@welfarm.fr
welfarm.fr

Communiqué de presse du 18/03/2024

LA VILLE DE TOURS SIGNE LA CHARTE ETICA DE WELFARM POUR DES APPROVISIONNEMENTS PLUS RESPECTUEUX DU BIEN-ÊTRE ANIMAL



De gauche à droite, Alice Wanneroy, première adjointe au maire de Tours déléguée aux ressources humaines, aux relations avec les représentants du personnel et à la politique alimentaire, et Lauriane Charles, chargée de campagne et affaires juridiques de Welfarm. Photo : Welfarm.

Le 14 mars 2024, Alice Wanneroy, première adjointe au maire de Tours déléguée aux ressources humaines, aux relations avec les représentants du personnel et à la politique alimentaire, a signé la charte ETICA de l'association de protection animale Welfarm. Tours devient ainsi la cinquième ville française à adhérer à cette démarche pour des approvisionnements plus respectueux du bien-être animal en restauration collective.

Une signature pour des cantines plus éthiques

Grâce à son adhésion à la démarche [ETICA](#), la Ville de Tours, dans l'Indre-et-Loire, bénéficiera de l'accompagnement et des conseils de l'association française Welfarm pour l'approvisionnement de tous ses établissements de restauration collective. En signant la charte ETICA, la ville s'engage à proposer autant que possible des aliments issus des meilleures pratiques en matière de bien-être animal et ce, à toutes les étapes de production : élevage, transport, abattage. L'expertise de l'ONG, reconnue d'utilité publique, permettra aux professionnels de la restauration collective de déterminer quels labels et signes de qualité contribuent à un niveau de bien-être animal satisfaisant et d'intégrer davantage de critères de bien-être animal dans leurs appels d'offres.

Pour Ghislain Zuccolo, directeur général de Welfarm, « *la commande publique est un levier important pour favoriser des pratiques d'élevage plus respectueuses des animaux et sensibiliser les citoyens à une consommation plus responsable de produits animaux* ».

La signature de la charte ETICA a été organisée à l'école primaire Buisson-Molière, en présence de Mme Anne-Gaëlle Hochart, responsable du service « Transitions alimentaires » à la direction éducation et alimentation de la Ville de Tours.

Une ville engagée en matière de bien-être animal

Tours, cité internationale de la gastronomie est très engagée en matière d'alimentation et le prouve dans les approvisionnements de ses services de restauration collective. La ville propose ainsi 32 % de bio dans ses cantines, du bœuf label Rouge de Touraine, des œufs coquille 100 % bio et a intégré un critère de préservation du bien-être animal pour l'attribution du marché de restauration collective. Aujourd'hui, la signature de notre charte ETICA valorise et officialise l'engagement durable de la ville pour la prise en compte du bien-être animal dans ses approvisionnements en restauration collective. Tours pourra encore bénéficier des conseils de Welfarm lors du renouvellement futur de ses marchés, afin, notamment, d'atteindre ses objectifs de 30 à 50 % de viandes et produits laitiers bio d'ici à 2026.

Qu'est-ce que la démarche ETICA de Welfarm, déjà rejointe par les villes de Poitiers, Montpellier, Mouans-Sartoux et Tournefeuille ?

La loi Egalim du 30 octobre 2018 prévoyait pour tous les établissements publics d'atteindre, au 1^{er} janvier 2022, un taux de 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques, dans la composition des repas servis. La loi Climat et Résilience du 22 août 2021, quant à elle, fixe pour objectif d'atteindre 60 % de produits durables et de qualité pour les viandes et poissons au 1^{er} janvier 2024. Toutefois, ces textes admettent parmi les produits « de qualité et durables » des labels alimentaires et sigles de qualité qui ne garantissent pas nécessairement le bien-être des animaux. Ils sont même, pour certains, compatibles avec les pires pratiques d'élevage.

Dans le cadre de sa démarche ETICA, Welfarm propose un accompagnement personnalisé. L'ONG aide les professionnels de la restauration collective à déterminer quels labels et signes de qualité contribuent à un niveau de bien-être animal satisfaisant

Grâce à l'expertise de ses équipes, Welfarm formule par ailleurs des recommandations pour intégrer des critères de bien-être animal pertinents aux marchés publics des collectivités, en les adaptant à leurs contraintes et à la disponibilité sur leur territoire. L'association peut également les accompagner dans l'analyse des réponses de leurs prestataires, afin de décortiquer leur intérêt en matière de bien-être animal.

Welfarm apporte ainsi son appui pour démêler le vrai du faux et aider les professionnels à sélectionner, parmi les produits proposés par leurs fournisseurs, ceux qui sont véritablement respectueux du bien-être des animaux.

Contacts presse :

Welfarm : presse@welfarm.fr- 03 87 66 16 33

Tout savoir sur ETICA : <https://appro-etica.fr/>

À propos de Welfarm :

Welfarm est une association française indépendante créée en 1994, dont la mission est reconnue d'utilité publique. Elle œuvre depuis 30 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie : élevage, transport et abattage. Welfarm emploie à ce jour près de 30 salariés et son siège social se situe à Metz (57). Forte du soutien de ses près de 29 000 membres et donateurs, l'association agit exclusivement grâce à la générosité du public. Welfarm est membre de plusieurs groupes de travail institutionnels, dont le Comité d'Experts « bien-être animal » du ministère de l'Agriculture (CNOPSAV) et la Plateforme de l'UE sur le bien-être animal pilotée par la Commission européenne.